

**DÉPARTEMENT  
DU RHÔNE**

-----  
**Arrondissement  
de Lyon**

-----  
**Canton de  
Sainte Foy-lès-Lyon**

**République Française**

-----  
**COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres	Séance du 4 juin 2020
art. 16 Code Municipal : <b>35</b>	Compte-rendu affiché le 12 juin 2020
en exercice : <b>35</b>	Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2020
qui ont pris part à la délibération <b>35</b>	Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 35 Présidente : Mme Véronique SARSELLI Secrétaire : Mme VIEUX-ROCHAS Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE, Directeur Général des Services

**OBJET**

**10**

**Désignation des délégués  
auprès de divers organismes  
et associations**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT, BOIRON, MOMIN, CAUCHE, SAUBIN, DUMOND, GUERINOT, FUSARI, JACOLIN, FUGIER, ASTRE (pouvoir à M. BARRELLON jusqu'au vote de l'amendement du rapport n°2), ESCOFFIER, DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-ROCHAS, LATHUILLIÈRE, REPLUMAZ, MIHOUBI, GILLET, TORRES, SCHMIDT, GUILHAUME,

Membres excusés : M. COUPIAC (pouvoir à Mme LATHUILLIÈRE).

Madame le Maire explique que le conseil municipal est appelé à désigner des délégués (titulaires et suppléants auprès de divers organismes). Il est rappelé qu'une présence est proposée aux listes d'opposition au sein des instances suivantes : l'OFTA, le CCCF, le Comité de Jumelage et la Mission Locale Intercommunale pour l'Emploi, ainsi que l'Association du Fichier Commun de la Demande Locative Sociale du Rhône et la Maison Communale des Bruyères.

Par ailleurs, toute élection a normalement lieu au scrutin secret, mais le conseil peut décider de voter au scrutin public (article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales).

Le conseil municipal est appelé à :

- CONSTATER le dépôt de la liste des délégués aux différents organismes,
- DÉSIGNER les délégués aux différents organismes.

Le conseil municipal a donc procédé aux désignations suivantes :

- ASSOCIATION DU FICHER COMMUN DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE DU RHÔNE  
(1 titulaire et 1 suppléant)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- M. GIORDANO, titulaire
- Y. LATHUILLIÈRE, suppléante

- MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI (1 titulaire et 1 suppléant)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- R. DUMOND, titulaire
- G. TORRES, suppléante

- CONSEIL DE LA VIE SOCIALE RÉSIDENCE LE CLOS BEAUSOLEIL (1 titulaire)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- M. GIORDANO

- COMITÉ CONCERTATION MAISON COMMUNALE DES BRUYÈRES (4 titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- M. GIORDANO
- G. CAUCHE
- O. FUSARI
- Ph. SCHMIDT

- CONSEILS D'ÉCOLES (titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- Centre : N. RODRIGUEZ
- Châtelain maternelle : M. P. DUPUIS
- Châtelain primaire : M. P. DUPUIS
- Robert Schuman : R. DUMOND
- La Plaine : N. RODRIGUEZ
- Paul Fabre : J. GUERINOT
- La Gravière maternelle : R. PASSELEGUE

- La Gravière primaire : R. PASSELEGUE
- Grange Bruyère : J. GUERINOT
- Louise Chassagne : R. DUMOND
- Herbinière Lebert : SAUBIN Marius

– CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DU PLAN DU LOUP (2 titulaires et 2 suppléants)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- N. RODRIGUEZ, titulaire
- P. ESCOFFIER, titulaire
- F. MIHOUBI, suppléante
- G. TORRES, suppléante

– CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFTA (4 titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- M. GIORDANO
- M. P. DUPUIS
- M. SAUBIN
- Y. LATHUILLIÈRE

– CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCCF (5 titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- P. BOIRON
- R. PASSELEGUE
- O. FUSARI
- Ph. SCHMIDT
- J. R. GUILHAUME

– CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DE JUMELAGE (4 titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- P. BOIRON
- G. CAUCHE
- B. MOMIN
- S. REPLUMAZ

– COMITÉ DES FÊTES (2 titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- G. CAUCHE
- J. ASTRE

– CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX FIDÉSIENS  
(1 titulaire)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- M. GIORDANO

– KIDIJEUX LA LUDOTHÈQUE (1 titulaire)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- M. GIORDANO

– ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX (titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- Établissement LINE THEVENIN : P. ESCOFFIER
- Établissement ORÉE DES BALMES : É. CHOMEL de VARAGNES
- Établissement ODETTE WITKOWSKA : O. FUSARI
- Établissement NOTRE DAME - foyer : É. CHOMEL de VARAGNES
- Établissement NOTRE DAME DE LA SALETTE : M. GIORDANO
- ITEP MAISON DES ENFANTS : É. CHOMEL de VARAGNES

– CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MJC (2 titulaires)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- P. BOIRON
- D. AKNINI

- SON IMAGE RENCONTRES FIDÉSIENS (1 titulaire)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- D. AKNIN

- POINT LECTURE DES BRUYÈRES (1 titulaire)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- J. GUERINOT

- CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS RHÔNE-ALPES placé auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (1 titulaire)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- J. ASTRE

- COMMISSION LOCALE D'INFORMATION LABORATOIRE P4 (1 titulaire)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- F. MOREL-JOURNEL

- CORRESPONDANT DÉFENSE (1 titulaire et 1 suppléant)

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à cette désignation au scrutin public.

A l'unanimité, le(s) membre(s) suivant(s) sont élu(s) :

- P. ESCOFFIER, titulaire

- B. VINCENS-BOUGUEREAU, suppléant

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

Véronique SARSELLI